GIP ALFA
CENTRE-VAL DE LOIRE

PANORAMA DES FILIÈRES SANITAIRES ET SOCIALES EN RÉGION

De l'entrée en formation à l'insertion sur le marché du travail

Filière Aide-soignant.e

Avril 2026

Directeur de la publication : Christophe USSELIO LA VERNA
Responsable de la rédaction : Amandine FORMONT
Réalisation : Observatoire Régional Emploi Formation

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

GIP ALFA
CENTRE-VAL DE LOIRE



SOMMAIRE

Éléments de cadrage **p.3**

Introduction **p.4**

L'attractivité des formations **p.5**

La persévérance en formation **p.9**

L'insertion professionnelle **p.12**

Conclusion **p.13**

OSMS
OBSERVATOIRE SANITAIRE
MEDICO-SOCIAL ET SOCIAL

Éléments de cadrage

Suivi des filières sanitaires et sociales au travers de 3 enquêtes

Dans le cadre de ses missions d'observation et d'appui au pilotage régional, le GIP Alfa Centre-Val de Loire conduit des travaux réguliers sur l'appareil de formation sanitaire et social par le biais de son Observatoire Sanitaire, Médico-social et Social (OSMS). Ces travaux constituent un axe prioritaire pour éclairer la carte régionale des formations et accompagner les décideurs dans leurs choix stratégiques.

Chaque année, le GIP Alfa réalise ainsi plusieurs enquêtes auprès des instituts de formation de la région afin de produire des **indicateurs régionaux de suivi dans les filières sanitaires et sociales**. Trois volets complémentaires structurent ce dispositif :

- L'**enquête Rentrée**, qui offre une photographie régionale des inscrits, mesure le remplissage des places ouvertes et dresse le profil des effectifs en première année ;
- L'**enquête Persévérance**, qui prolonge cette observation en suivant les parcours au fil de l'année et en identifiant les facteurs liés aux départs de formation ;
- L'**enquête Insertion**, qui renseigne sur l'accès à l'emploi des diplômés dans les six premiers mois suivant la fin de leur formation.

La synthèse de ces données permet au GIP Alfa de proposer aux acteurs du champ Orientation – Emploi – Formation **une nouvelle gamme d'outils d'aide à la décision.**

Pour cette quatrième édition, découvrez, à travers des indicateurs clés, le parcours en formation des apprenants engagés dans le **cursus Aide-soignant.**

Présentation des sources :

Les indicateurs issus de l'enquête Rentrée visent 5 rentrées scolaires : 2020-2021 / 2021-2022 / 2022-2023 / 2023-2024 / 2024-2025.

Ceux relevant de l'enquête Persévérance portent sur 4 années scolaires : 2020-2021 / 2021-2022 / 2022-2023 / 2023-2024.

Les indicateurs relatifs à l'insertion professionnelle se basent sur la situation des sortants de 2020 à 2024.

Introduction

Une filière en développement sur la région

Près de 6 920 places hors apprentissage ont été proposées en région pour former au métier d'aide-soignant au cours des cinq dernières années.

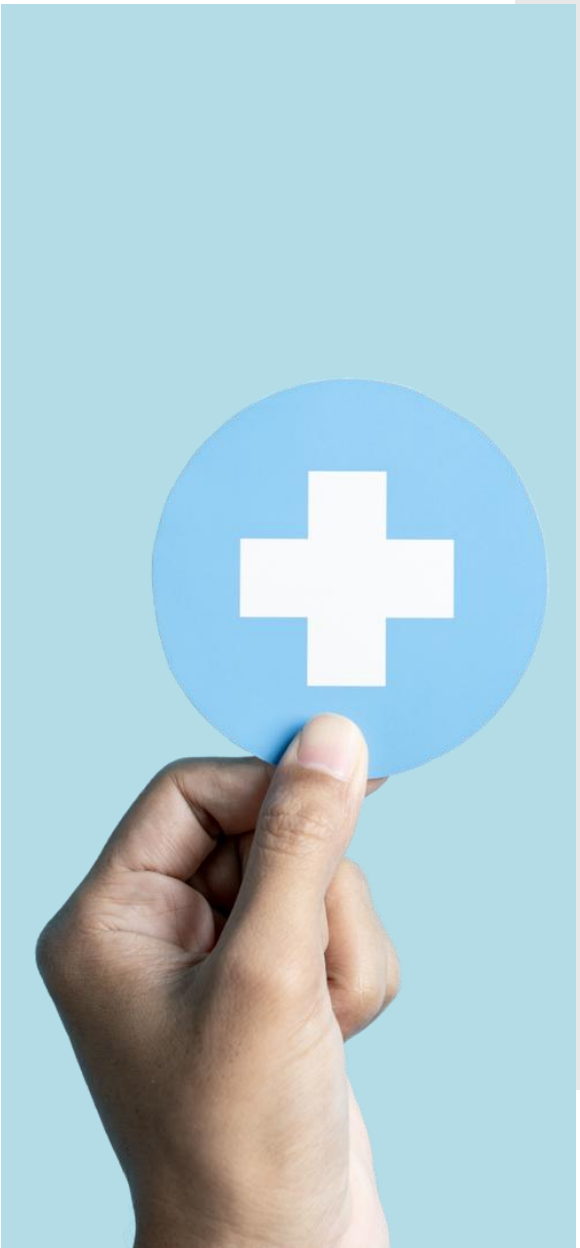
La filière de formation a connu des **évolutions marquantes,** tant dans l'accroissement de l'offre par **l'augmentation des capacités d'accueil agréés que dans son organisation pédagogique.**

Le référentiel du diplôme d'Etat d'aide-soignant (DEAS) a été rénové en 2021. Le niveau du diplôme a été revalorisé, passant ainsi d'un niveau 3 (équivalent CAP/BEP) à un niveau 4 (équivalent BAC). La durée du cursus a été allongée, la liste des actes techniques élargie et la maitrise des outils numériques intégrée à la formation.

Le Pacte Régional pour l'Investissement dans les Compétences a offert l'opportunité d'ouvrir **entre septembre 2020 et mars 2024 de nouvelles sessions de formation, renforçant ainsi l'offre de formation dite classique.**

Plusieurs établissements ont mis en place **des doubles rentrées ou des rentrées décalées :** certaines promotions débutent en septembre, d'autres en janvier ou février de l'année suivante. Cette organisation permet de mieux répartir les effectifs, d'échelonner les périodes de stage tout au long de l'année et de limiter les contraintes liées aux capacités d'accueil.

En parallèle, **le développement de l'apprentissage** au sein de sessions classiques avec une mixité du public formé mais également par le biais de sessions dédiées 100% à l'alternance a permis de **diversifier les modalités de parcours de la formation.**



Aujourd'hui, ce sont près de 1 300 apprenants qui se forment chaque année au métier d'aide-soignant au sein de la région Centre-Val de Loire.

Cette étude propose un éclairage complet sur cette filière :

- Comment se déroule l'entrée en formation ?
- Les places ouvertes trouvent-elles preneurs ?
- Quel est le profil des apprenants ?
- Comment se structure le parcours pendant le cycle de formation ?
- Quelles sont les ruptures éventuelles ?
- Quelle insertion pour les diplômés formés dans la région ?

Autant de questions auxquelles ce travail d'analyse apporte des éléments de réponse, de l'entrée en formation jusqu'à l'insertion professionnelle.

L'attractivité des formations

L'offre de formation

A la rentrée 2024-2025, 1 384 places hors apprentissage sont proposées en région Centre-Val de Loire pour former au métier d'aide-soignant, soit une hausse de +10% par rapport à la rentrée de 2020.

Des sessions financées au titre du PACTE ont permis de déployer temporairement une offre de formation renforcée. **245 places supplémentaires ont été ainsi réparties sur 4 années scolaires** dans les départements du Cher, de l'Indre, de l'Indre-et-Loire et du Loiret. A partir de la rentrée de septembre 2024, ces dispositifs avec des financements fléchés ont cessé, diminuant ainsi l'offre de formation proposée.

Le socle des places classiques* a quant à lui progressé de +23% sur 5 rentrées : 1 117 places en 2020, 1 384 en 2024.

Sur l'ensemble des départements de la région, **des doubles rentrées ont été mises en place :** certaines promotions débutent en septembre (rentrée Vague 1), d'autres au premier trimestre de l'année suivante (rentrée Vague 2). Cette organisation permet de mieux répartir les places et les effectifs, de faciliter la mise en stage des apprenants tout au long de l'année et de limiter les contraintes liées aux capacités d'accueil.

De plus, les secteurs employeurs peuvent ainsi recruter les nouveaux diplômés avec des arrivées échelonnées au cours de l'année.

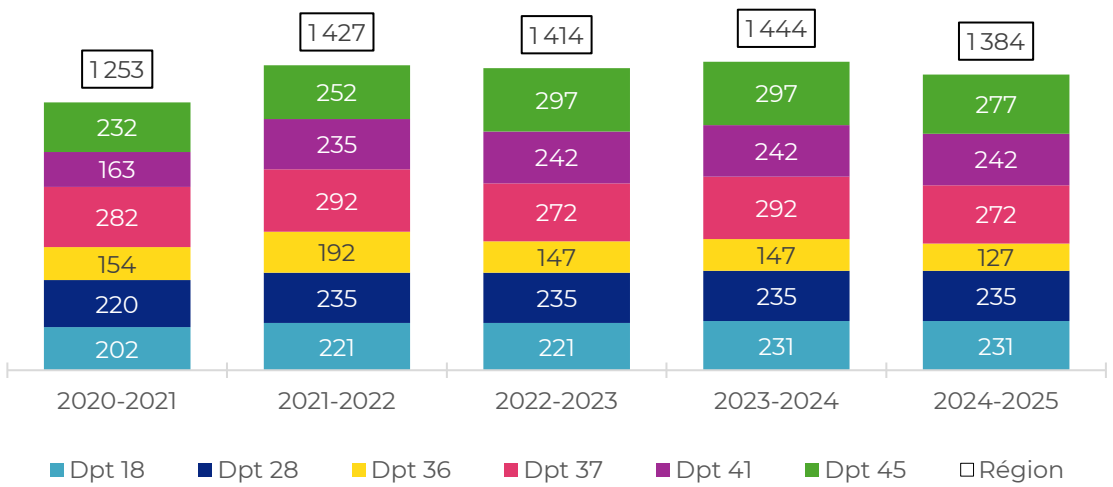
Les places proposées à la rentrée 2024-2025 en vague 2 représentent 32% de la capacité d'accueil agréée.

Pour compléter l'offre de formation classique, **certains instituts ont développé des sessions 100% dédiées à l'alternance** avec des promotions composées exclusivement d'apprentis et de contrats de professionnalisation.

La première session a été inaugurée dans le Loiret en Mai 2022. Cette modalité pédagogique a ensuite été essaimée au sein d'autres établissements.

Au total, 12 sessions ont ouvert entre Mai 2022 et Mars 2025 sur les territoires du Cher, d'Indre-et-Loire et du Loiret.

CAPACITÉ D'ACCUEIL* AGRÉÉE PAR TERRITOIRE ET PAR RENTRÉE SCOLAIRE



* Places classiques : Hors sessions «Cursus partiel spécifique» (dispositif encore en vigueur en 2020-2021) et Hors sessions PACTE

**Capacité d'accueil : Nombre de places agréées en 1ère année tout dispositif confondu, les places ouvertes en apprentissage ne sont pas comprises.

L'attractivité des formations

Les inscrits en formation

1 310 apprenants ont intégré le cursus d'aide-soignant à la rentrée 2024-2025, un volume qui reste stable par rapport à la rentrée précédente.

Les promotions entrées en formation sur les sessions ouvertes en vague 2 (1er trimestre 2025) représentent 28% des inscrits sur cette année scolaire.

En moyenne, **les cohortes sont composées à 92% de primo-entrants,** à savoir des candidats qui ont intégré la formation au titre de la sélection de l'année scolaire en cours.

Les effectifs redoublants et en reprise de formation, qui sont issus de promotions antérieures, **représentent 6% des inscrits,** les reports 2%*.

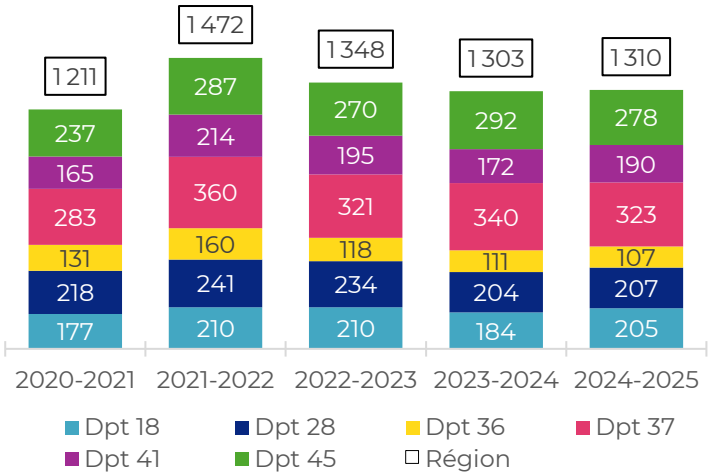
Le nombre d'inscrits en formation a fortement augmenté entre les rentrées de 2020 et de 2021, à l'instar de l'offre de formation. La crise COVID vécue alors ne semble pas avoir dissuader les candidats de s'engager dans ce cursus de formation.

Pour autant, cette tendance n'a pas duré dans le temps, les effectifs ont commencé à décroître, et ce fléchissement est particulièrement plus marqué chez les candidats qui peuvent émarger sur les places agréées : **-10% d'inscrits entre la rentrée de 2020 et celle de 2024.**

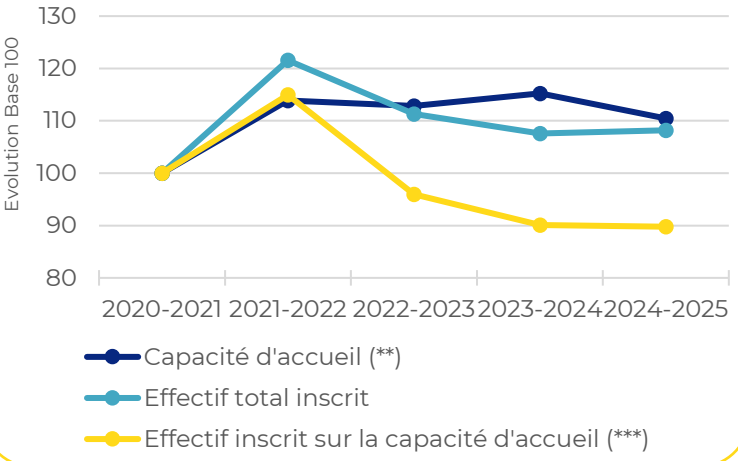
La part des candidats admis en plus de la capacité d'accueil autorisée a quant à elle progressé : de 5% en 2020 à 22% en 2024, principalement impulsé par **le déploiement de l'apprentissage** au sein des instituts de formation.

Moins d'une trentaine d'apprentis étaient recensés à la rentrée de 2020, ils étaient près de 170 à la rentrée de 2024, soit 13% des promotions inscrites. A l'échelle des territoires, ce sont **les instituts d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher qui concentrent le plus fort taux d'apprentis dans leurs effectifs.**

EFFECTIF INSCRIT PAR TERRITOIRE ET PAR RENTRÉE SCOLAIRE



ÉVOLUTION DE LA CAPACITÉ D'ACCUEIL AGRÉÉE ET DES INSCRITS EN FORMATION



* Les reports de formation concernent des apprenants ayant réussi les épreuves de sélection sur une rentrée passée et qui ont demandé à reporter leur entrée en formation (dans la limite de 3 ans).

**Capacité d'accueil : Nombre de places agréées en 1ère année tout dispositif confondu, les places ouvertes en apprentissage ne sont pas comprises.

***Effectif inscrit sur la capacité d'accueil : Effectif Hors apprenti, Hors redoublant, Hors reprise de formation, Hors VAE

L'attractivité des formations

Taux de remplissage de la formation

La dynamique d'augmentation de la capacité d'accueil agréée est **un des leviers d'action pour répondre aux besoins en recrutement des employeurs** sur les différents territoires de la région.

Il s'avère cependant que le vivier de candidats potentiels ne soit pas à la hauteur du besoin.

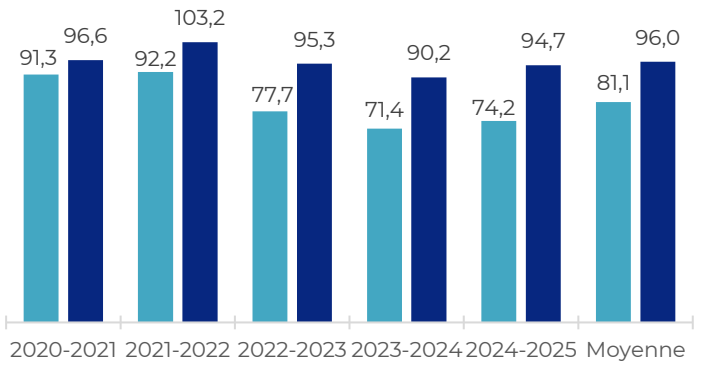
81% des places ouvertes hors apprentissage sont occupées* en moyenne en région. Ainsi, près de 1 300 places sont restées vacantes sur les 5 dernières rentrées.

L'intégration des effectifs « Hors quota », à savoir les apprentis, les redoublants, les ré-intégrations et les parcours post-VAE, permet néanmoins de compléter en partie les promotions. **Le taux de remplissage global** moyen s'élève alors à 96%.**

Sur les territoires, les sessions proposées dans l'Indre et dans le Loir-et-Cher affichent les taux moyens les plus faibles par rapport à la moyenne régionale tandis que celles de l'Indre-et-Loire et du Loiret se démarquent avec des taux supérieurs.

L'analyse selon les deux vagues de rentrée met en évidence **une vacance plus forte des places ouvertes en vague 2 :** 68% des places en moyenne sont occupées pour 85% en vague 1.

TAUX DE REMPLISSAGE PAR RENTRÉE SCOLAIRE (EN %)



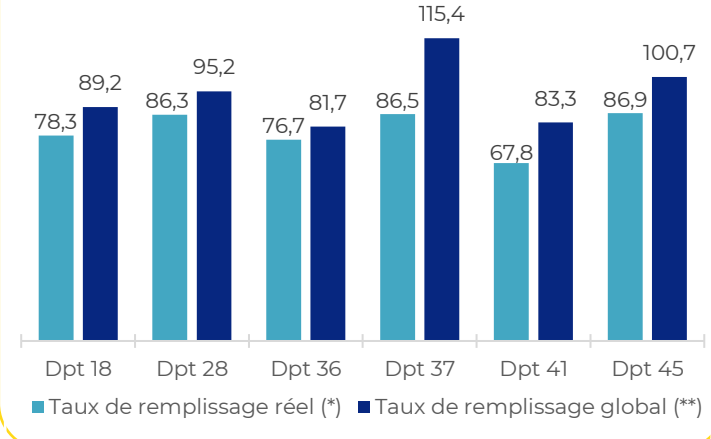
100% des places agréées sont éligibles à une prise en charge financière du coût pédagogique de la formation par le Conseil régional au titre de la formation initiale.

La question d'attractivité du métier d'aide-soignant, se pose alors, notamment auprès des lycéens qui pourraient s'engager dans une carrière en santé dans la continuité de leurs études, sans avoir à se préoccuper du financement, celui-ci étant assuré par l'institution régionale.

Il est envisageable que **le vivier potentiel de candidats issus de la formation initiale soit arrivé à un plafond,** vivier qui pourrait s'amoindrir encore dans les années à venir au regard des projections sur l'évolution démographique régionale.

Il s'agira peut-être de **prospecter auprès d'un public déjà ancré dans le monde professionnel et qui souhaiterait se reconvertir.** Auquel cas, la question du financement pourrait alors se poser comme un frein car cela relève des employeurs et des OPCO pour lesquels les marges de manœuvre sont peut-être limitées. De plus, la capacité des employeurs à pallier l'absence de leurs salariés pendant le temps de la formation peut également être questionnée.

TAUX DE REMPLISSAGE MOYEN PAR TERRITOIRE (EN %)



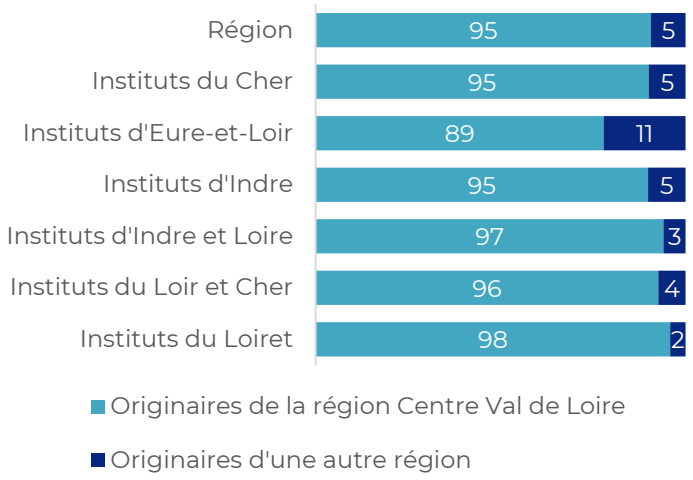
*Taux de remplissage réel : rapport entre l'effectif inscrit en 1ère année sur les places agréées et le nombre de places agréées
**Taux de remplissage global : rapport entre l'effectif total inscrit en 1ère année et le nombre de places agréées

L'attractivité des formations

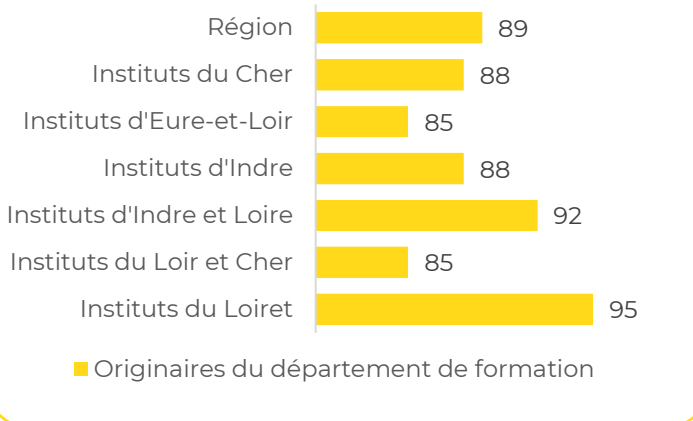
Profil des apprenants en 1ère année

Des apprenants originaires de la région

RÉPARTITION DES EFFECTIFS SELON L'ORIGINE GÉOGRAPHIQUE (EN %*)



PART DES EFFECTIFS ORIGINAIRES DU DÉPARTEMENT DE FORMATION (EN %*)



Le cursus aide-soignant fait partie du Top 3 des filières de santé qui recrutent son public sur le territoire régional.

95% des apprenants aides-soignants sont originaires de la région Centre Val de Loire, une caractéristique structurelle de la formation, les mêmes tendances étant observées au fil des rentrées.

Dans les sessions dédiées 100% à l'alternance, ce taux avoisine les 98%.

Cet ancrage géographique du public formé est un facteur favorable quant au maintien en région une fois l'obtention du diplôme pour travailler dans les secteurs recruteurs du territoire.

Le département d'Eure-et-Loir apparait plus attractif pour des apprenants issus d'autres territoires (principalement limitrophes), 11% des inscrits sont originaires d'une autre région.

L'implantation géographique des sites de formation est un facteur déterminant quant à l'attractivité du cursus pour des non natifs de la région, **les instituts proches des départements limitrophes sont plus enclins à former des apprenants issus de ces territoires.**

Avec le maillage territorialisé de l'offre de formation, les apprenants n'ont pas besoin de quitter leur territoire pour suivre une formation : **89% se forment sur leur département d'habitation.**

Les instituts d'Indre-et-Loire et du Loiret affichent un taux supérieur à cette moyenne régionale, avec respectivement 92% et 95%.

Ce sont les promotions en formation dans les instituts du Loir-et-Cher qui affichent une plus grande mobilité infra-régionale avec 11% des inscrits originaires d'un autre département de la région (7% en provenance du Loiret, 2% d'Indre-et-Loire et 2% de l'Indre).

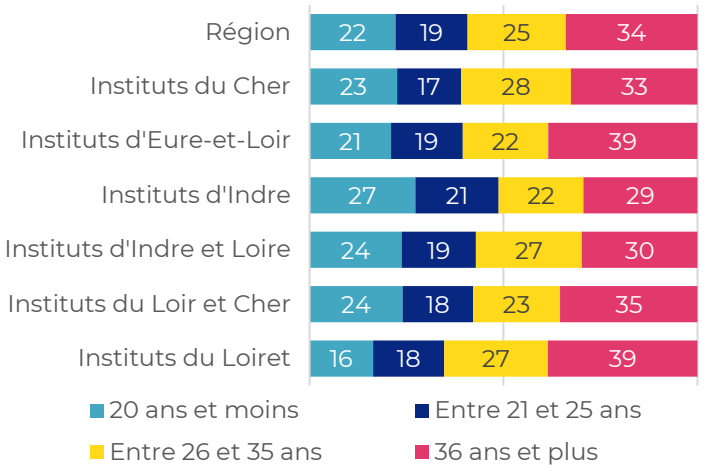
* Indicateur calculé sur la moyenne de 5 rentrées scolaires

L'attractivité des formations

Profil des apprenants en 1ère année

Un profil varié dans la pyramide des âges

RÉPARTITION DES EFFECTIFS SELON L'ÂGE (EN %*)



NB : Les candidats doivent être âgés de 17 ans au moins à l'entrée en formation.

Les promotions d'aides-soignant.e.s présentent une forte **hétérogénéité dans la structuration par âge**. Des publics jeunes côtoient ainsi des personnes plus âgées avec déjà une expérience passée.

22% des apprenants ont moins de 21 ans en moyenne, en cohérence avec la typologie des statuts : 19% ont un statut d'élève, ils ont ainsi intégré le cursus dans la continuité d'un parcours scolaire.

La part des 36 ans et plus représente 34% des effectifs, illustrant ainsi des parcours de reconversion et d'évolution professionnelle.

Des spécificités territoriales sont observées : la part des moins de 21 ans est plus marquée dans les promotions formées dans l'Indre avec 27% des inscrits tandis que les apprenants dans l'Eure-et-Loir et le Loiret sont plus âgés que la moyenne régionale avec 39% d'apprenants de plus de 35 ans.

Le profil par âge se différencie également selon les vagues de rentrée. Les moins de 21 ans sont sous-représentés dans les sessions ouvertes en vague 2, avec seulement 12% des inscrits.

La structuration par âge des promotions a évolué au cours des années. A la rentrée 2020, 30% avaient moins de 21 ans et 28% plus de 35 ans, à la rentrée 2024, les moins de 21 ans représentent 20% des inscrits, les plus de 35 ans 38%.

Des bacheliers issus de la voie professionnelle

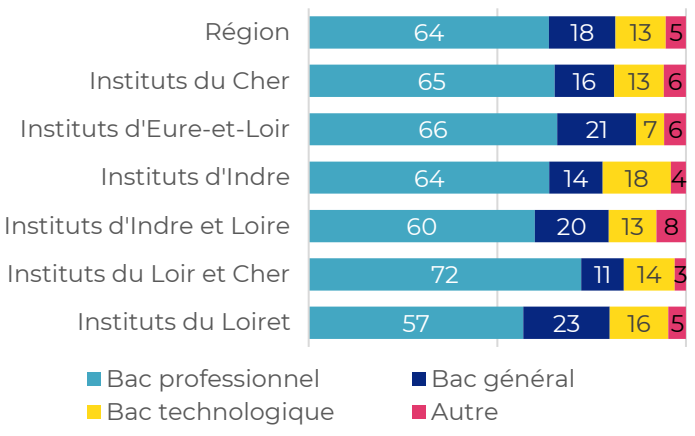
La filière professionnelle prédomine chez les aides-soignants bacheliers : 64% des promotions en moyenne.

La voie générale pèse pour 18% des inscrits et les séries technologiques 13%.

Le profil des bacheliers se démarque selon les territoires : dans les instituts d'Eure-et-Loir, d'Indre-et-Loire et du Loiret, les filières générales sont sur-représentées par rapport à la tendance régionale.

Dans le Loir-et-Cher, les bacheliers de la voie professionnelle représentent 72% des inscrits, soit 8 points de plus que la moyenne.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS BACHELIERS SELON LE TYPE DE BACCALAURÉAT (EN %*)



NB : Aucune condition de diplôme n'est requise pour entrer en formation.

* Indicateur calculé sur la moyenne de 5 rentrées scolaires

La persévérance en formation

Mouvements en cours d'année scolaire

87% des apprenants en formation d'aide-soignant finissent l'année scolaire au sein de leur institut en moyenne, et 13% suspendent leur cursus.

La majorité des départs sont temporaires car ils s'opèrent sous la forme d'une interruption, motif qui donne la possibilité aux apprenants de ré-intégrer la formation sur une rentrée ultérieure.

Ces suspensions temporaires jouent néanmoins sur les flux attendus des sortants diplômés.

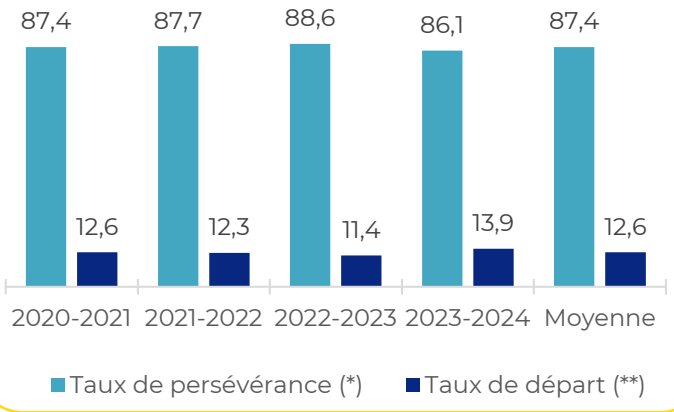
Les départs pour mutation sont peu fréquents chez les aides-soignants.

Les pertes sèches avec les sorties pour abandons et exclusions définitives représentent 24% des départs, et si on les rapporte à l'effectif présent en début d'année scolaire, cela concerne moins de 5% des aides-soignants inscrits.

En termes d'évolution, on a pu observer **un repli du taux de persévérance sur l'année scolaire 2023-2024** avec 86% des inscrits qui persévèrent et 14% qui arrêtent leur formation.

Ce taux de départ est en hausse par rapport à l'année 2022-2023 (11%). Il s'agira de conforter cette tendance avec le suivi sur les prochaines promotions.

TAUX DE PERSÉVÉRANCE ET TAUX DE DÉPART PAR ANNÉE SCOLAIRE (EN %)



Depuis l'enquête 2021, des informations relatives au profil des apprenants ayant suspendu la formation de leur propre initiative ont été collectées.

Le statut de l'apprenant apparait comme un critère influant sur le maintien en formation.

Il s'avère que les apprenants ayant intégré la formation aide-soignant avec **un statut d'élève sont sur-représentés dans les situations de suspension** : 39% alors qu'ils constituent 17% des promotions inscrites à la rentrée***.

A l'inverse, **seulement 6% des départs concernent des salariés** pour un poids de 23% à l'échelle de la promotion.

Les salariés ont eu à entreprendre des démarches auprès de leur employeur et des organismes financeurs pour obtenir le financement et organiser les modalités de départ en formation. Ainsi, ils sont peu enclins à quitter la formation en raison d'un engagement plus éclairé dans le projet professionnel et dans les attendus de la formation.

Les publics plus jeunes, avec moins de maturité, sont susceptibles d'être plus fragilisés lors de la confrontation aux réalités du métier. De plus, dans la mesure où ils n'ont pas eu à rechercher un financement pour leur formation (prise en charge du coût pédagogique par le Conseil régional), ils sont moins incités à persévérer dans le cursus en cas de difficultés vécues.

L'origine géographique peut également être un facteur influant dans la rupture du parcours de formation. 8% des départs concernent des apprenants originaires d'une autre région, l'éloignement de la sphère familiale et privée peut peser sur la perte de motivation.

40% des départs ont lieu dans les trois mois qui suivent la rentrée, le décrochage est rapide dans la prise de décision. Les premiers mois de formation représentent une période charnière, une vigilance particulière doit y être apportée afin de limiter les départs.

*Taux de persévérance : rapport entre le nombre de maintiens en formation au cours de l'année et le nombre d'inscrits à la rentrée. Les maintiens en formation correspondent aux apprenants inscrits à la rentrée et qui sont toujours inscrits en fin d'année scolaire.

**Taux de départ : rapport entre le nombre de départs au cours de l'année et le nombre d'inscrits à la rentrée

*** Comparaison avec les promotions inscrites en 2021/2022/2023 pour couvrir le même périmètre que l'enquête Persévérance.

La persévérance en formation

Raisons des départs à l'initiative des apprenants

Les instituts de formation ont partagé les motifs connus à leur niveau éclairant les **motivations des apprenants dans leur choix de suspendre leur formation.**

La première raison évoquée est **liée à la sphère personnelle et familiale : elle représente 39% des situations.**

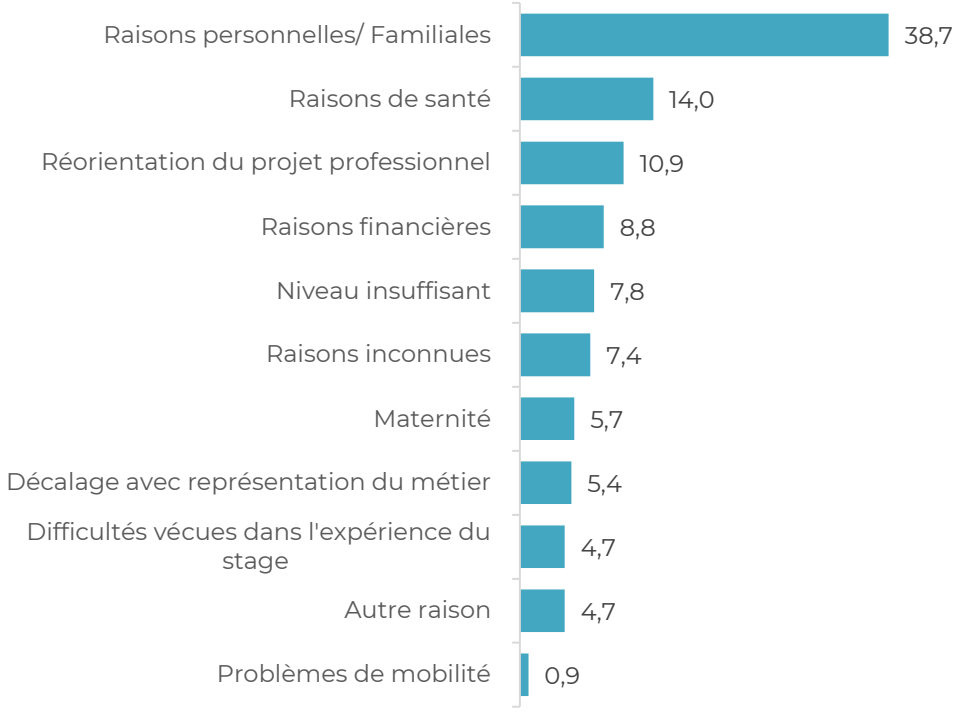
Les raisons de santé concernent 14% des cas.

La **réorientation du projet professionnel**, qui peut également être corrélée au décalage dans la représentation du métier, arrive à la troisième place du classement avec 11% des situations. L'accompagnement dans les **phases d'orientation**, une **meilleure connaissance et appropriation des attendus et de la réalité** de la formation, sont des actions déjà initiées sur les territoires qui doivent être poursuivies et renforcées pour **limiter le décrochage des apprenants et favoriser le maintien en formation.**

Des problématiques liées à l'aspect financier sont également remontées, les frais annexes à la formation peuvent parfois être sous-estimés tels que les frais liés au transport pour se rendre en stage.

8% des apprenants suspendraient la formation en raison d'un niveau insuffisant, ce qui peut traduire des lacunes dans la maitrise des savoirs de base et dans l'acquisition de compétences propres à la formation d'aide-soignant.
Face à ce constat, les équipes pédagogiques au sein des instituts ont mis en place des cours de soutien et de remise à niveau.

PRINCIPALES RAISONS IDENTIFIÉES DANS LES DÉPARTS À L'INITIATIVE DES APPRENANTS (EN %)



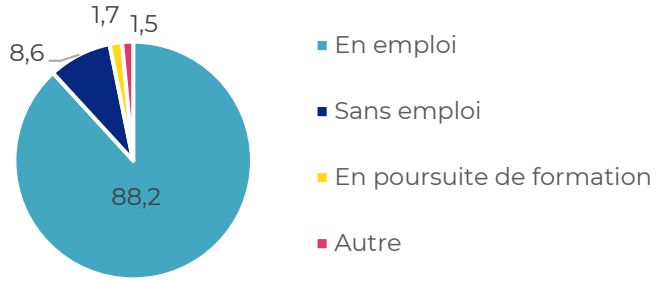
L'insertion professionnelle

L'observation de l'insertion professionnelle est basée sur un **panel composé de 2 895 répondants.** En croisant avec l'effectif diplômé sur les mêmes périodes, le **taux de retour global est estimé à 59%.** De fait, les indicateurs présentés ici ne reflètent pas l'exhaustivité des situations mais permettent **d'illustrer quelques tendances**.

88% des aides-soignants formés sur le territoire régional sont en emploi dans les 6 mois qui suivent la sortie de formation.

Près de 2% ont souhaité poursuivre leur cursus de formation, en grand majorité en intégrant un institut de formation en soins infirmiers.

SITUATION (EN %)

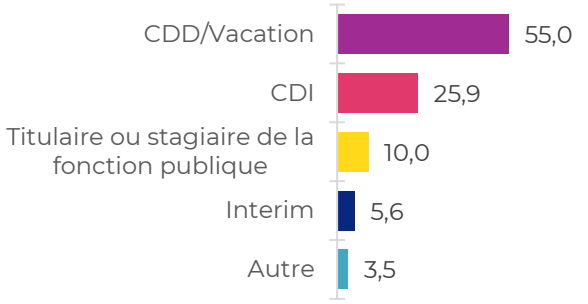


Le premier emploi occupé après la formation est un contrat en **CDD/Vacation : 55% des répondants**. Les postes en CDI concernent 26% des diplômés.

10% sont titulaires (ou stagiaires) au sein de la fonction publique ; ces personnes étaient certainement déjà salariées et ont intégré le cursus Aide-soignant dans le cadre du plan de formation de leur employeur. 6% déclarent une activité dans l'intérim.

La modalité de temps de travail la plus répandue est une **activité à temps complet (92%).**

CONTRAT DE TRAVAIL (EN %)

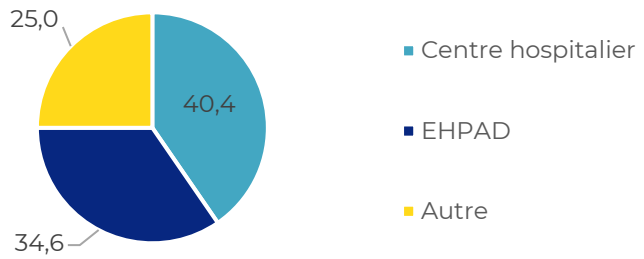


Les centres hospitaliers publics sont les premiers employeurs pour 40% des répondants.

Les EHPAD ont quant à eux recruté 35% des promotions sortantes.

Les autres lieux d'emploi visent le secteur médico-social, les SSIAD et les cliniques privées.

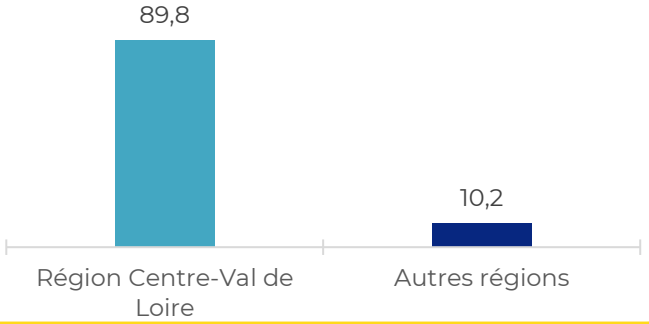
EMPLOYEURS (EN %)



90% des diplômés en emploi exercent leur activité en Centre-Val de Loire, en grande majorité sur le département au sein duquel ils ont suivi leur formation et qui est également souvent leur territoire d'habitation.

Le maillage territorialisé de l'appareil de formation favorise ainsi l'ancrage du public formé une fois l'obtention du diplôme.

TERRITOIRE D'EMPLOI (EN %)



Conclusion

EN BREF

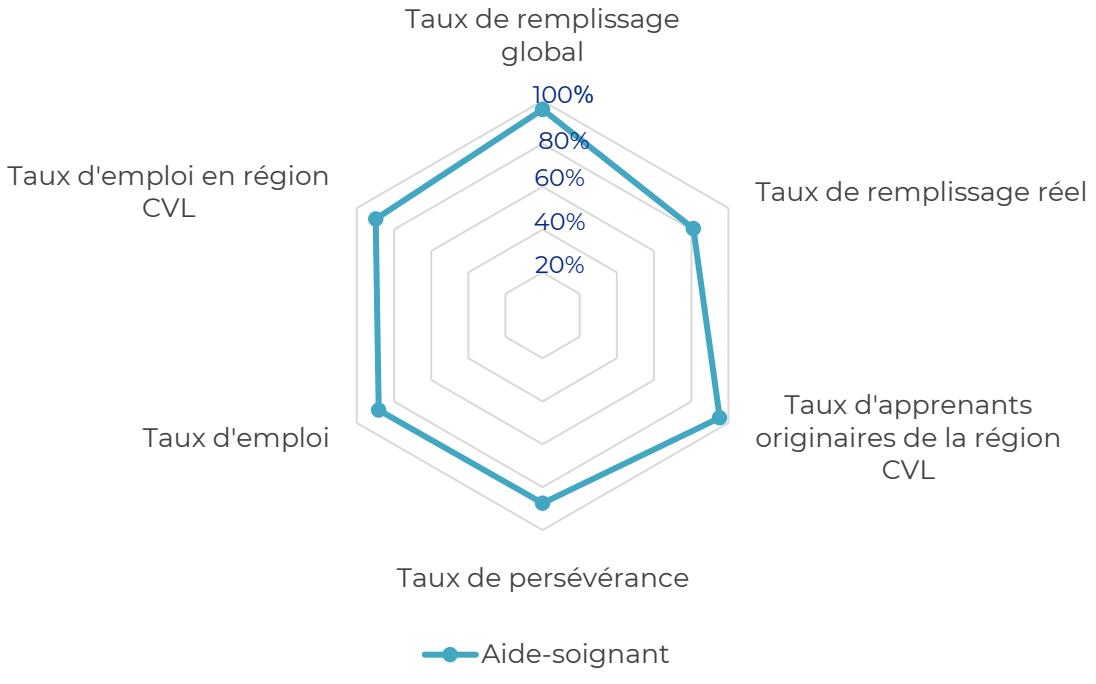
Le cursus de formation « Aide-soignant » en région Centre Val de Loire

- **Une offre de formation déployée sur l'ensemble des territoires** de la région qui permet aux candidats de se former près de chez eux
- **Des places qui restent vacantes** malgré des besoins en recrutement existants dans les secteurs employeurs
- **Des apprenants ancrés sur leur territoire** qui se forment sur leur département d'habitation et qui restent y travailler une fois leur diplôme obtenu
- **Des ruptures dans le parcours de formation** notamment dans les premiers mois de la formation, qui conduisent à un report dans les flux attendus de nouveaux professionnels en fin de cycle de formation
- Des diplômés qui présentent **un taux d'accès à l'emploi très favorable** à la sortie de formation

Deux enjeux pour la filière sont prégnants aujourd'hui :

- **L'attractivité de la formation** pour inciter le grand public à s'engager dans ce parcours, en explorant notamment le vivier potentiel de candidats en reconversion professionnelle afin d'optimiser le remplissage des places ouvertes
- **L'amélioration du maintien en formation** pour prévenir les décrochages afin d'accroitre le volume attendu d'apprenants lors du passage en jury pour l'obtention du diplôme et garantir ainsi une arrivée sur le marché de l'emploi régional

RADAR DES INDICATEURS CLÉS



Note de lecture : La filière de formation « Aide-soignant.e » affiche en moyenne un taux de remplissage global de 96% et un taux de remplissage réel de 81,1%, un taux d'apprenants originaires de la région de 95,3%, un taux de persévérance en formation de 87,5%, un taux d'emploi de 88,2% et un taux d'emploi en région Centre-Val de Loire de 89,9%.

GIP ALFA
CENTRE-VAL DE LOIRE

OSMS
OBSERVATOIRE SANITAIRE
MEDICO-SOCIAL ET SOCIAL

Retrouvez la série complète des panoramas

- Filières de la rééducation
- Filière infirmier
- Filières éducatives

Accédez à l'ensemble des publications

gipalfa.centre-valdeloire.fr

Le lieu ressource régional sur l'orientation, la formation et l'emploi

@GIP Alfa Centre-Val de Loire

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE